



**MISE A JOUR DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU
PROGRAMME DE L'OBJECTIF 1 POUR
CASTILLA-LA MANCHA, 2000-2006**

Résumé Exécutif



UNION EUROPEA



Castilla-La Mancha

Consejería de Economía y Hacienda

Septembre 2005



1. RESUME EXECUTIF

1.1. Programme de l'Objectif 1 pour Castilla-La Mancha

Le Programme de l'Objectif 1 (PO) pour Castilla-La Mancha -approuvé sur décision de la Commission C(2000) 2552, du 19 octobre 2000- s'occupe des lignes stratégiques du Cadre Communautaire d'Appui 2000-2006, pour les interventions structurelles communautaires de l'Objectif 1, ainsi que, du Plan de Développement Régional de Castilla-La Mancha, des Accords Industriels de la région et de l'Accord régional par l'emploi de Castilla-La Mancha.

Les [objectifs du Programme](#), en correspondance avec les Lignes Directrices de la Commission pour la période 2000-2006, sont les suivants:

- Créer des conditions de base pour la compétitivité régionale.
- Entreprises compétitives pour la création d'emploi
- Développement des ressources humaines
- Développement urbain et local et sa contribution territoriale équilibrée.

Pour sa réalisation, la Stratégie de Développement du PO dispose de 3.183,5 millions de EURO, distribués entre les Axes spécifiés ensuite, dont le pourcentage de participation européenne est du 69%.



Tableau 1. Plan financier du PO de Castilla-La Mancha.

Axes	Coût Total	Aide Communautaire	Financement National
1. Amélioration de la compétitivité et développement du tissu productif	572.775.543	407.198.529	165.577.014
2. Société de la connaissance (Innovation, R&D, Société de l'information)	61.535.091	43.074.567	18.460.524
3. Environnement, milieu naturel et ressources hydriques.	661.554.681	451.231.154	210.323.527
41. Infrastructure éducative et renforcement de l'éducation technique professionnelle	276.057.802	188.146.733	87.911.069
42. Insertion et réinsertion professionnelle des chômeurs	110.717.910	77.502.537	33.215.373
43. Renforcement de la stabilité dans l'emploi et de l'adaptabilité	12.038.589	9.028.941	3.009.648
44. Intégration sur le marché du travail des personnes avec des difficultés spéciales	12.684.189	9.513.141	3.171.048
45. Participation des femmes sur le marché du travail	23.006.875	18.405.498	4.601.377
5. Développement local et urbain.	176.007.359	119.491.964	56.515.395
6. Réseaux de transport et d'énergie.	1.050.143.699	719.489.706	330.653.993
7. Agriculture et développement rural.	214.001.206	146.739.998	67.261.208
9. Assistance technique.	12.988.166	9.741.122	3.247.044
Total	3.183.511.110	2.199.563.890	983.947.220

Source: Fondos 2000



Mesures du Programme de l'Objectif 1 pour Castilla-La Mancha:

- 1.1 Aider les entreprises industrielles, commerciales et de service (FEDER)
- 1.2 Améliorer la transformation et la commercialisation des produits agricoles (FEOGA-O)
- 1.3 Créer et adapter des espaces productifs et de services aux entreprises (FEDER)
- 1.4 Soutenir les entreprises appartenant au secteur de l'économie sociale (FEDER)
- 1.5 Améliorer les conditions de financement des entreprises (FEDER)
- 1.55 Améliorer les conditions de financement des entreprises (FEDER)
- 1.6 Soutenir l'internationalisation et la promotion extérieure (FEDER)
- 1.8 Favoriser la génération de nouvelles activités pour autant qu'elles soient créatrices d'emploi (FSE)
- 1.10 Développement, promotion et services aux entreprises touristiques
- 2.1 Aides aux investissements en capital humain dans le domaine de la recherche, des sciences et de la technologie et transfert des connaissances vers le secteur productif (FSE)
- 2.2 Projets de recherche, d'innovation et de développement stratégique (FEDER)
- 2.4 Transferts de technologies (FEDER)
- 2.5 Centres publics de recherche et centres technologiques (FEDER)
- 2.7 Société de l'information (FEDER)
- 3.1 Approvisionnement en eau pour la population et les activités économiques (FEDER)
- 3.2 Amélioration de l'efficacité des infrastructures existantes et de l'utilisation de l'eau (FEDER)
- 3.3 Assainissement et épuration des eaux résiduelles (FEDER)
- 3.4 Gestion Intégrale des résidus urbains traités (FEDER)
- 3.6 Protection et régénération du milieu naturel (FEDER)
- 3.8 Régénération des sols et des espaces (FEDER)
- 3.9 Sylviculture (FEOGA-O)
- 3.10 Actions environnementales pour la conservation du paysage et de l'économie agricole (FEOGA-O)
- 4.1 Construction, rénovation et équipement des centres d'enseignement et de formation (FEDER)
- 4.2 Assurer la mise à jour du niveau de compétences des travailleurs (FSE)
- 4.3 Soutenir la consolidation de l'emploi existant (FSE)
- 4.4 Favoriser les processus de modernisation des organisations publiques et privées qui favorisent la création et la stabilité de l'emploi (FSE)
- 4.6 Offrir aux chômeurs des possibilités d'insertion sur le marché de travail (FSE)
- 4.7 Combattre le chômage prolongé à travers d'actions de réinsertion de travail des chômeurs de longue durée (FSE)
- 4.8 Trouver des voies d'insertion professionnelle pour les jeunes (FSE)
- 4.10 Soutenir l'insertion des personnes handicapées dans le marché de l'emploi (FSE)
- 4.11 Offrir des opportunités d'intégration aux groupes risquant l'exclusion du marché de l'emploi (FSE)
- 4.12 Favoriser l'accès de tous/toutes aux enseignements de FP et son extension, dans ses deux composants : la FP Base et la FP Spécifique (FSE))
- 4.14 Promouvoir des mécanismes d'intégration et d'amélioration de l'efficacité des sous-systèmes de Formation Professionnelle (FSE)
- 4.15 Fournir des alternatives éducatives focalisées sur le marché du travail aux personnes qui ne dépassent pas l'enseignement obligatoire (FSE)
- 4.16 Améliorer l'employabilité des femmes (FSE)
- 4.17 Favoriser l'activité patronale des femmes (FSE)
- 4.18 Combattre la ségrégation horizontale et verticale ainsi que la discrimination salariale et favoriser la conciliation de la vie familiale et de travail (FSE)
- 5.3 Infrastructures et équipements collectifs dans les municipalités de moins de 20 000 habitants
- 5.5 Promotion et soutien aux Initiatives de Développement Local (FEDER)
- 5.6 Soutenir les initiatives locales contribuant à créer de l'emploi (FSE)
- 5.8 Protection et rénovation du patrimoine historique, artistique et culturel (FEDER)
- 5.9 Infrastructures et équipements sociaux et sanitaires (FEDER)
- 6.1 Routes et voies rapides (FEDER)
- 6.3 Chemins de fer (FEDER)
- 6.8 Réseaux de distribution d'énergie (FEDER)
- 6.9 Énergies renouvelables, efficacité et économie énergétique à l'exception des actions comprises dans la mesure 6.10 (FEDER)
- 6.10 Aides à l'efficacité et à l'économie énergétique des entreprises (FEDER)
- 7.2 Développement et amélioration des infrastructures d'appui (FEOGA-O)
- 7.3 Investissements dans les exploitations agricoles (FEOGA-O)
- 7.5 Développement endogène des zones rurales tourné vers les activités agricoles (FEOGA-O)
- 7.6 Récupération de la capacité de production agricole tronquée par des désastres naturels et établissement de moyens de prévention appropriés (FEOGA-O)
- 7.7 Formation agricole pour les territoires, les collectifs et les matières non couverts par les programmes du FSE (FEOGA-O)
- 7.8 Prestation de services aux exploitations agricoles, commercialisation de produits agricoles de qualité et ingénierie financière (FEOGA-O)
- 7.9 Développement endogène des zones rurales tourné vers les activités non agricoles (FEOGA-O)
- 9.1 Assistance technique FEDER
- 9.2 Assistance technique FSE
- 9.3 Assistance technique FEOGA-O
- 9.51 Assistance technique FEDER



Comme il se détache du cadre précédent, l'aide européenne provient des **Fonds européens**: FEDER, FSE ET FEOGA; sans y inclure celle correspondant à l'IFOP, puisque celle-ci est incluse dans un Programme Opérationnel Plurirégional. Le Tableau 8 montre l'importante efficacité financière atteinte par chacun des trois Fonds, spécialement, du FSE et du FEDER.

Tableau 2 Efficacité financière des différents Fonds du PO pour Castilla-La Mancha.

Fonds	Programmé 2000-2006	Exécuté 2000-2004	Efficacité (2000-2004)
FEDER	2.228.118.910	1.493.743.948	96,41%
FSE	347.712.357	241.083.161	98,81%
FEOGA	607.679.843	336.691.800	77,43%
Total	3.183.511.110	2.071.518.909	92,97%

Source: Fondos 2000

Dans ce but, à travers les différentes activités, on prétend s'occuper des principales faiblesses de la région et renforcer ses forces et opportunités plus remarquables, pour améliorer la situation socio-économique de la région et avancer, en termes de convergence, avec l'Espagne et l'Union Européenne (Schéma 1).



Schéma 1. Analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Treats) pour Castilla-La Mancha.

FORCES	FAIBLESSES
- Localisation stratégique en Espagne et proximité à la capital nationale. - Croissante présence industrielle dans le territoire. - Activités patronales liées aux ressources endogènes avec des possibilités de faciliter une articulation territoriale adéquate. - Avances continues dans le secteur touristique. - Existence de produits différenciés avec capacité pour l'exportation. - Croissant esprit entreprenant de la population. Plus grand dynamisme patronal. - Amélioration de la qualification de la main d'œuvre, spécialement, augmentation de population avec formation supérieure. - Consolidation d'une culture de Dialogue Social et concertation entre les agents sociaux et économiques. - Accroissement du poids du secteur services dans l'économie. - Convergence croissante de la structure productive régionale avec la moyenne nationale et communautaire.	- Déficits de ressources hydriques. - Limitée capacité innovatrice et concentrée dans la patronale. - Faible intégration du système formation/science/innovation avec le tissu productif. - Culture patronale avec un faible esprit coopératif. - Base patronale très traditionnel, faible positionnement stratégique et prédominance de la PME traditionnelle. - Manque de réseaux commerciaux suffisamment développés qui compliquent sa sortie aux marchés internationaux. - Faible complémentarité entre le secteur primaire, secondaire et le secteur services (lequel présente un marquée caractère duel). - Modèle territorial dispersé et avec des difficultés d'articulation - problèmes d'accessibilité, connexion et inter-relation -. - Vieillesse démographique et désertisation de zones rurales. - Insuffisances en capital humain. - Chômage féminin et jeune. - Déficits en équipement et infrastructures, spécialement, environnementales, sanitaires, éducationnelles et en rapport avec la Société de l'Information. - Faible investissement environnemental des entreprises / faible recyclage
OPPORTUNITÉS	MÉNACES
- Existence de segments productifs déjà entamés et en croissance, sur lesquels fonder les nécessités de diversification (services, surtout). - Accroissement de l'investissement étranger direct dans des secteurs clef (Aéronautique). - Potentialité du secteur touristique. Spécialement, du tourisme rural et du patrimoine historique. - Existence d'un climat patronal favorable pour la croissance économique et la génération d'emploi. - Développement de l'industrie agroalimentaire. - Possibilités d'amélioration des capacités directrices des PME, grâce à l'existence d'un noyau patronal dynamique qui, avec le développement de services avancés à des entreprises, peut fonctionner comme embryon de diffusion d'élans innovateurs. - Stabilité relative de l'emploi. - Disponibilité d'une administration territoriale avec un cadre concurrent important et un cadre institutionnel solide. - Possibilités de rénovation et diversification dans les secteurs plus traditionnels.	- Effets de l'extension de l'UE et de la progressive libéralisation commerciale dans les économies développées (dans des secteurs de forte implantation en Castilla La Mancha, comme celui du bois ou de l'industrie textile et des chaussures). - L'élargissement de l'Union peut aussi entraîner une diminution des aides reçues en Castilla La Mancha par l'Union européenne, en faveur des pays de nouvelle intégration. - Réduction des processus d'investissement en R+D des entreprises de Castilla-La Mancha et réduction des frais totaux en R+D, ce qui situerait la région dans une position compétitive défavorable.

Source: Elaboration propre

1.2. Mise à jour de l'évaluation à mi-parcours

La mise à jour de l'évaluation à mi-parcours du Programme Opérationnel Intégré de Castilla-La Mancha a poursuivi quatre objectifs prioritaires, en accord avec ce qui est établi dans le Document 9 de la Commission européenne:



- Évaluer l'avance du POI en termes financiers et physiques au 31 décembre 2004.
- Évaluer les possibilités d'accomplissement des objectifs fixés dans le Programme, tant dans une perspective financière que physique.
- Établir les bases de la programmation 2007-2013 en prenant comme référence les règles observées dans la programmation et l'exécution du POI, la réalité économique, sociale et territoriale de la région et les lignes directrices de la Communauté.

Son analyse a permis de répondre à une série de questions qui peuvent guider la lecture du présent document d'évaluation, au long duquel on détaille, avec une plus grande profondeur, les causes et les éléments explicatifs des résultats qu'on avance ensuite.

Évaluation de l'avance du POI (2000-2004)

La capacité d'absorption montrée par le Programme, est-elle adéquate?

- 1) L'extraordinaire dynamisme atteint par le POI de Castilla-La Mancha dans la période 2000-2002 (période objet d'étude par la dernière évaluation à mi-parcours) lui a emmené à être l'intervention la plus efficace de tout l'Objectif 1. Ce fonctionnement **optimal** du Programme, en termes financiers, est maintenu jusqu'au présent.
- 2) La plus grande exécution du Programme pendant les années 2003 et 2004 et l'adéquation progressive des objectifs programmés à la réalité de la région, avec l'expérience accumulée par les gestionnaires pendant le cours du Programme, ont permis d'améliorer les niveaux d'efficacité financière et physique du POI de Castilla-La Mancha.
- 3) L'efficacité financière du Programme a été du 93% pour la période 2000-2004, ce qui permet de qualifier comme **très positive** la capacité de gestion montrée par les différents organes exécuteurs du POI, surtout, par ceux de l'Administration Régionale de la Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha –Gouvernement Regional– (108.85%), ainsi que de l'AGE –Administration Générale de l'État– (80.69%).
- 4) Les principaux protagonistes, par Axes, ont été les activités destinées à la **Société de la Connaissance - Axe 2 - (114.08% d'efficacité), Réseaux de Transport et Énergie - Axe 6- (112.69%)** et au **Développement des ressources humaines, l'employabilité et l'égalité de chances - Axe 4 - (102.87%)**.
- 5) Les mesures les plus efficaces appartiennent à l'Axe 2 (mesures 2.2, 2.4, 2.5) qui, à l'égal de la mesure 5.3, ont déjà complété leur dépense programmée jusqu'à 2006. Ces efforts sont un échantillon de l'emphase effectuée par les gestionnaires du Programme pour la réalisation des objectifs établis en matière **d'appui à l'innovation et au transfert technologique** - comme facteur compétitif - et à **la structuration et cohésion régionale** (avec une attention spéciale aux communes de taille réduite). D'autre part, seulement 9 des 58 mesures (2.18% de la Programmation) ont une efficacité inférieure au 15%.



Au contraire, les mesures moins efficaces sont la 1.5, 3.2, 3.8, 7.5 y 7.9.

- 6) En accord avec le comportement des différents Fonds, tant le FSE que le FEDER ont atteint des niveaux d'efficacité au-dessus de 95%. Le FEOGA, avec une efficacité financière du 77%, a effectué de grands efforts pendant ces deux dernières années.

Les objectifs physiques pour l'année 2004, ont-ils été accompli?

- 7) Le degré d'efficacité physique atteint pendant ces cinq années d'exécution peut être considéré **satisfaisant**. L'intervention structurelle représente des réalisations considérables et en profitant, de manière importante, tant au tissu productif de Castilla-La Mancha –en termes d'entreprises bénéficiaires et investissement induit– comme à la population active - grâce aux emplois créés ou maintenus et aux actions de formation effectuées - spécialement, aux femmes.
- 8) Seulement le 26% des indicateurs physiques de suivi avec exécution n'atteignent pas un niveau minimal d'efficacité du 50%. La plupart des indicateurs pertinents se trouvent dans des niveaux d'efficacité physique au-dessus du 50% et une partie importante de ces derniers (24.56%) dépassent le 90%.
- 9) Les mesures dont les résultats physiques révèlent des plus grands niveaux d'efficacité pour la plupart des indicateurs qu'ils ont définis sont la 1.1 (Soutien à des entreprises), 1.2 (Amélioration de la transformation et la commercialisation des produits agricoles), 1.5 (Amélioration des conditions de financement des entreprises), 2.2 (Projets d'I+D+i) et 4.6 (Offrir aux chômeurs des possibilités d'insertion dans le marché de travail).
- 10) Ces avances sont étroitement mises en rapport avec les domaines de politique économique considérés clé par la Commission dans son document de travail n° 9, ainsi que l'initiative patronale, l'innovation et le développement des ressources humaines.
- 11) Concrètement, les améliorations produites dans l'ensemble du Programme sont dues à plusieurs facteurs:
- Les changements dans les objectifs physiques de quelques indicateurs ont permis une plus grande adéquation de ces derniers aux possibilités réelles des organes gestionnaires, en observant les données d'exécution. Cependant, persistent encore quelques indicateurs dont les objectifs il y a des indicateurs dont les objectifs sont éloignés de l'évolution réelle des indicateurs (spécialement dans les Axes 3 et 4).
 - L'incorporation d'un nombre important d'indicateurs physiques (60% du total d'indicateurs) dans tous les Axes du Programme, ce qui a permis d'améliorer la capacité de suivi des actions développées par le Programme.
 - Les efforts effectués en faveur d'une majeure intégration de la priorité horizontale d'égalité de chances dans le Programme.



Les activités menées à bien par le POI de Castilla-La Mancha, sont-elles efficaces?

- 12) Le degré d'efficience atteint par le POI de Castilla-La Mancha a été **positif**. Les analyses effectuées concluent que les deux tiers de la dépense effectuée a été appliquée dans des activités qui ont obtenu des marges d'efficience adéquates. Seulement le 3% de ces activités peuvent être considérées peu efficaces.
- 13) L'avance physique garde une correspondance adéquate avec l'avance financière du Programme, ce qui montre, a priori, une capacité claire de la dépense de produire des résultats et un symptôme manifeste d'efficience dans la plupart des mesures.
- 14) Le calcul des coûts unitaires comme indicateur d'efficience a été réalisé pour ces mesures pour lesquelles l'utilisation de cet indicateur présente une plus grande fiabilité. Dans cette perspective, les activités liées au **support aux entreprises** ont été celles les plus efficaces.

Évaluation des possibilités d'accomplissement des objectifs fixes

Les objectifs établis dans la programmation financière, seront-ils accompli? Est-il possible d'exécuter toute la dépense programmée en maintenant l'actuel rythme d'exécution?

- 15) Le bon fonctionnement montré par le Programme depuis le premier moment **ne fait pas prévoir des problèmes pour l'absorption** des 3.183 millions d'Euros environ assignés au POI de Castilla-La Mancha.
- 16) En fait, selon les calculs prévus, l'actuel rythme d'exécution atteint par le Programme est suffisant pour certifier dans la période éligible tous les engagements programmés de l'intervention.
- 17) Le fait que pratiquement tous les Axes maintiennent un haut rythme d'exécution fait que les espoirs d'accomplissement de l'absorption des assignations financières soient élevés.
- 18) D'accord avec ce qui précède, il n'existe pas un risque appréciable de des-engagements en application de la règle n+2. Seulement la mesure 7.6 (Prévention pour de possibles catastrophes naturelles) est la seule qui en 2005 ne présente pas encore une exécution par son caractère circonstanciel, ce qui fait que la dépense dépende d'événements aléatoires (Catastrophes ou catastrophes naturelles).
- 19) Cependant, afin de spécifier de possibles alertes par rapport à la capacité d'absorption de quelques mesures, les résultats de l'analyse appliquée suggèrent la nécessité d'agir sur les mesures 1.5 et 1.6 (Axe 1), 6.3, 6.9 et 6.10 (de l'Axe 6) et les mesures 7.5 et 7.9 de l'Axe 7.

Accomplira-t-on les objectifs physiques établis à la fin de l'actuelle période de programmation?



- 20) L'estimation des résultats qui seront atteints, une fois appliquée la totalité des ressources du POI, révèlent la capacité importante du Programme pour atteindre les objectifs qui ont été établis. Concrètement, les trois quarts des mesures dépasseront le 50% des objectifs établis par leurs indicateurs physiques et, environ la moitié, dépasseront le 75% de leurs objectifs. Dans ce sens, on peut souligner les Axes 2 et 7.
- 21) Toutefois, dans quelques cas les résultats ont été plus modestes, concrètement dans les mesures 1.3, 3.3, 3.10 ou 6.9, sur lesquelles on recommande de plus grands efforts dans l'exercice futur de leurs activités ou une révision de leurs objectifs fixés.
- 22) De même, il est nécessaire de souligner l'amélioration des résultats atteints par rapport aux objectifs en matière d'égalité de chances, en tenant compte en outre les majeures difficultés face auxquelles se trouve le Programme pour s'occuper des groupes concrets - importante dispersion territoriale de la population et faiblesse des axes de transport transversaux -.

Les effets du POI et leur impact macro-économique

Quelles ont été les réussites pour l'amélioration de la dotation d'infrastructures?

- 23) Le POI a investi 857.76 millions d'Euros dans la construction d'infrastructures de transport, 324.58 millions d'Euros dans des infrastructures de type environnemental et 189.73 millions d'Euros pour l'amélioration d'équipements sociaux. Ces ressources ont été canalisées à travers les Axes 3, 4 et 6.
- 24) Cette dépense a permis, parmi d'autres, la construction de 124 nouveaux kilomètres d'autoroutes, autorails et routes, ce qui signifie que le Programme a donné couverture à plus du 80% des nouveaux kilomètres construits dans la région pendant les dernières années. En outre, on a préparé d'autres 1.619 Km, ce qui montre l'intérêt non seulement d'augmenter la dotation du réseau routier de transport, mais aussi d'améliorer et moderniser celle déjà existante pour élever sa qualité et sécurité.
- 25) D'autre part, on a augmenté en 2.8 millions de mètres cube annuels le volume d'eau traitée pour approvisionner à la population et on a produit 30 Gwh/par an d'énergie électrique à travers d'énergies renouvelables; activités qui ont favorisé au 6% de la population de Castilla-La Mancha et qui ont supposé le 19% du total de la production d'énergie à travers d'énergies renouvelables, respectivement. En ce qui concerne les activités d'équipement social, on peut souligner la création et l'équipement de 146 centres de santé.
- 26) De telles avances ont permis d'**améliorer la position relative de la région** – par rapport à l'Espagne et l'ensemble de régions Objective 1, quant à la dotation d'infrastructures de transport, tellement nécessaires par les caractéristiques territoriales particulières de la région et qui obligent à effectuer un effort plus important.



- 27) Toutefois, il est nécessaire d'augmenter l'effort effectué jusqu'au présent en matière d'infrastructures environnementales, dont ses résultats plus modestes sont justifiés par la plus petite exécution de certaines mesures de l'Axe 3 (mesures 3.1, 3.2, 3.6 et 3.8).

Quelles ont été les réussites en matière du tissu patronal?

- 28) Les mesures qui, d'une manière directe ou indirecte, poursuivent cet objectif sont encadrées dans les Axes 1, 2, 4 et 7. De cette manière, l'approche du POI pour soutenir le tissu productif de Castilla-La Mancha repose sur trois éléments de base:

- Favoriser l'attraction d'**investissement productif** dans la région, en stimulant la localisation et la création de nouvelles entreprises, ainsi qu'en améliorant la capacité de celles déjà existantes, pour moderniser son activité. Dans ce but on a investi 453.2 millions d'Euros.
- Intensifier les processus d'**internationalisation** et la présence des entreprises de Castilla-La Mancha dans les marchés extérieurs, à travers d'une dépense effective de 208 millions d'Euros approximativement.
- Favoriser la **diversification productive** des zones rurales, dans le but de profiter au maximum les avantages à caractère endogène existants dans ces dernières. L'investissement effectué jusqu'à la date est de 271.7 millions d'Euros.

- 29) Un nombre de 9.589 entreprises, toutes PME, ont reçu de l'aide dans le sens établi par la *Charte Européenne pour les entreprises* et le *Programme Européen en faveur de l'esprit d'entreprise*, ce qui représente le 17% des entreprises avec moins de 99 salariés situées dans la région.

- 30) L'incidence du POI s'accroît dans le cadre de l'internationalisation, puisque les PME qui sont sorties pour la première fois aux marchés internationaux, grâce au POI, représentent le 52.5% du total des entreprises exportatrices de la région. Ce fait met en évidence l'intention de la Junta de favoriser l'internationalisation des entreprises de Castilla-La Mancha.

- 31) Les succès obtenus induits par les aides communautaires effectuées par rapport à l'investissement privé, indiquent une implication acceptable du secteur privé dans l'articulation de propositions viables et concrètes d'affaire dans les domaines que le POI cofinance. Le volume de cet investissement s'est élevé à plus de 1.000 millions d'Euros, ce qui a signifié une incidence d'environ le 5% de l'accroissement du volume de crédits total du système financier.

Quelles ont été les réussites dans le cadre de l'innovation, le développement technologique et la société de l'information?



- 32) Le POI est un instrument très important pour la promotion du progrès technologique dans une perspective sectorielle, mais aussi comme principe horizontal. Bien que les mesures en rapport avec ce domaine d'activité soient encadrées essentiellement dans l'Axe 2, son caractère horizontal fait qu'il soit présent dans d'autres Axes du Programme (Axe 1 -les nouvelles technologies appliquées constituent une cause déterminante de la compétitivité des entreprises-, Axe 4 -formation de la population active pour la connaissance et l'utilisation des avances technologiques- ou l'Axe 3 -dans le traitement des résidus-).
- 33) Le POI a été conscient de l'importance de ces activités et a mobilisé 26.6 millions d'Euros pour augmenter le profil technologique des entreprises de la région et favoriser les processus d'innovation, ainsi que 21.4 millions d'Euros pour implanter la Société de l'Information dans le cadre des Administrations Publiques, l'activité économique et la population en général.
- 34) Les principaux résultats atteints dans ce domaine peuvent être résumés dans la plus grande incidence du Programme sur l'**activité technologique de la région** (avec le soutien à 449 entreprises de base technologique, on a agi sur le 36% de ce type d'entreprises dans la région) et sur la formation de **chercheurs**, puisque presque les 300 personnes bénéficiaires de ces activités supposent le 23% du total de chercheurs en R+D de Castilla-La Mancha.
- 35) Cependant, la situation de contexte de la région dans ce domaine encadre Castilla-La Mancha dans une position d'un certain retard relatif dans son processus d'incorporation à la Société de l'Information. Le plus grand effort dans la dotation des infrastructures de base nécessaires pour cela (lignes ADSL, maisons avec accès à Internet, etc.), ainsi qu'une dépense majeure en innovation - publique et privé - constituent une nécessité clef, afin d'obtenir un processus de convergence avec la moyenne espagnole et les régions Objectif 1.

Quelles ont été les réussites en ce qui concerne les objectifs d'employabilité et d'amélioration de la qualification des ressources humaines?

- 36) Les résultats atteints ont été **satisfaisants**, en ayant été destiné un total de 241.083.161 d'Euros dans la période 2000-2004, qui se sont majoritairement concentrés dans l'Axe 4. L'efficacité financière de l'ensemble d'activités cofinancées par le FSE se trouve autour le 69% du total programmé pour la période 2000-2006, en soulignant la bonne réalisation des mesures 4.6, 4.7, 4.3 et 4.12, avec une efficacité du 94%, du 86%, du 82% et du 81%, respectivement.
- 37) Les objectifs prioritaires établis dans la Programmation s'adressent à la formation (principalement FP Régulée) et l'emploi, avec le 58% et le 24% du coût programmé, respectivement. Ces objectifs ont été fondamentalement constitués à travers les mesures



- 4.12 et 4.15 et 4.6, 4.7 et 4.8, respectivement. À ces objectifs il faut ajouter les aides à l'auto-emploi, avec un poids financier du 6.14% et qui sont constituées principalement à travers la mesure 1.8.
- 38) Dans la période 2000-2004, un total de 178.142 personnes ont été favorisées par l'ensemble d'activités développées dans ce domaine. En ce qui concerne l'évaluation mi-parcours, 77.155 personnes plus ont pris part et on a maintenu la participation de la femme, avec un poids du 53% sur le total. Dans quelques mesures (1.8, 4.7 et 4.3) la participation de la femme dépasse le 60%.
- 39) Le **profil du bénéficiaire** type des activités cofinancées avec le FSE, en accord avec la structure socioprofessionnelle de la région, se correspond avec une femme (53%), mineur de 45 ans, avec études secondaires et chômeur d'une durée de moins de 1 année.
- 40) Entre les réussites atteintes avec la formation continue, on souligne l'importante contribution au maintien de l'emploi (71.6%) et le significatif pourcentage de contribution à l'amélioration de l'actuel poste de travail (30%), ainsi que le taux de satisfaction de la formation reçue de presque le 90%.
- 41) On peut également souligner les effets induits sur les PME de sorte qu'ils aient amélioré la formation de leurs travailleurs, qui d'une autre manière n'auraient pas pu le faire. Dans ce sens, la formation donnée concernant les nouvelles technologies est très importante.

Quels ont été les réussites en matière de développement rural?

- 42) L'attention du POI au développement rural a été très **significative**, grâce à l'élan et au soutien effectué en faveur de la qualité des productions. Celles-ci sont développées de manière synergique et complémentaire à travers diverses mesures du POI, à travers:
- La formation et la sensibilisation des agriculteurs pour avancer dans la culture de la qualité (mesure 7.7).
 - Le rapprochement entre l'industrie agroalimentaire et les productions de base (mesure 1.2).
 - L'amélioration du système d'irrigation en parcelle (mesure 7.3) et la mise en oeuvre de bonnes pratiques dans les exploitations telles que la lutte intégrée contre des fléaux (mesure 7.8).
 - Le soutien et la reconnaissance de marques et caractéristiques de qualité agroalimentaire (mesure 7.8).
- 43) La dépense effectuée pendant la période 2000-2004 présente une forte concentration dans le cadre **agroalimentaire** (63.97% du total, à charge du FEOGA).



- 44) L'efficacité de ces activités a été **favorable**, sur la base fondamentale de la rigueur observée dans la gestion, l'importante participation privée et la bonne évaluation par les bénéficiaires qui prennent part financièrement de manière plus significative. Concrètement, le 70% des entreprises bénéficiaires enquêtées affirment avoir valorisé sa production en obtenant un plus grand contrôle de la qualité finale des produits.
- 45) On a induit un investissement privé de plus de 411 millions d'Euros en améliorant la qualité, en protégeant l'environnement naturel et en augmentant la dimension physique et économique des exploitations. En particulier, le 54.57% des investissements dans des industries agricoles se sont concentrés sur l'amélioration du secteur vinicole qui est d'une grande importance régionale.
- 46) On a créé 5 groupes de commercialisation de qualité et on a développé 1.373 projets de commercialisation de produits agricoles de qualité. D'autre part, on a fourni 307 services à des entreprises et à la population rurale et on a organisé 1.003 actions de formation dans lesquelles on a réussi à réunir 34.659 participants.
- 47) En termes d'emploi on a favorisé, principalement, le maintien de postes de travail: on a maintenu 9.795 emplois face aux 3.971 emplois qui ont été créés.
- 48) Le POI a contribué, également, de manière considérable à l'amélioration de l'utilisation de facteurs de production dans les exploitations, spécialement remarquable, dans le cas de l'utilisation des ressources hydriques, pour lesquels on a atteint une réduction des pertes d'eau d'irrigation qui presque atteint les 6 millions de mètres cubiques dans les 515 exploitations qui ont résulté bénéficiaires en matière d'irrigation - par l'exécution de projets d'amélioration, consolidation et transformation des systèmes d'irrigation -.

Quelles avances ont été obtenues par rapport aux priorités horizontales d'environnement et d'égalité de chances?

- 49) Les effets de la programmation sur **l'environnement** sont **significatifs** grâce aux efforts effectués de manière spécifique dans l'Axe 3 d'Environnement, et sur le reste des axes du POI, du point de vue de l'intégration de ce principe horizontal.
- 50) Dans l'exécution des projets et des activités subventionnées, on a strictement accompli la réglementation environnementale communautaire, nationale et régionale qui résulte d'application -tant celle relative à l'impact environnemental que la législation sectorielle spécifique-.
- 51) Dans la gestion de ces aides, on a prévu de manière effective les possibles impacts des projets et les activités sur l'environnement et, en particulier, sur le Réseau Natura 2000, c'est-à-dire, sur les espaces catalogués comme *Lieux d'importance communautaire* (LICs) et les *Zones de protection spéciale pour les oiseaux* (ZEPAS).



- 52) Les activités promues par le POI en matière de genre présentent une relation directe avec les règles établies dans le *Programme d'Action Communautaire* sur la stratégie communautaire en matière d'égalité de chances hommes-femmes (2001-2005), ainsi qu'une parfaite cohérence avec la **stratégie régionale en matière de genre** (*Plan pour l'Emploi des Femmes de Castilla-La Mancha* et le *IV Plan d'égalité de chances "Pense à l'avenir, construit en égalité"* du *Instituto de la Mujer de Castilla-La Mancha* –Institut des Femmes de Castilla-La Mancha–).
- 53) Les paiements des activités qui influencent le plus directement les inégalités de chances - Axe 45- ont atteint, approximativement, les 10 millions d'Euros.
- 54) Un échantillon des **plus grands efforts** effectués en faveur de l'intégration des femmes dans le marché du travail sont les suivantes nouvelles activités développées: *Chèque Emploi* -pour favoriser l'auto-emploi féminin- ou les aides accordées pour *l'obtention du permis de conduire* type B -pour favoriser l'employabilité des femmes et son activité patronale-.
- 55) En général, les femmes bénéficiaires des aides du POI de Castilla-La Mancha dépassent, en moyenne, aux hommes bénéficiaires du Programme. Concrètement, le POI s'est occupé de 94.593 femmes.

Quel est l'impact macro-économique du POI?

- 56) L'estimation de l'impact macro-économique du Programme -à travers le modèle macro-économétrique Hermin- a mis en évidence les meilleurs résultats, grâce aux aides du POI, que l'économie de Castilla-La Mancha atteindra en termes de production, emploi, productivité et stock de capital public et privé.
- 57) Concrètement, l'application de cette politique d'investissement -communautaire et nationale- suppose une augmentation du taux de croissance du PIB du 0.35%, pendant la période 2000-2006, par rapport à celle qu'on aurait atteint en absence du POI. Cet effet différentiel positif sur le taux de croissance du PIB donnerait lieu à un revenu par habitant de 351 Euros plus élevé.
- 58) Les effets totaux des investissements du POI produiront ou maintiendront, comme moyenne pendant la période 2000-2006, 15.000 emplois plus qu'en absence de l'intervention. En raison de cela, une réduction du 1.2% plus du taux de chômage et une perte du 0.3% moins dans la réduction de la productivité apparente du travail serait imputable au Programme.



- 59) D'autre part, la croissance du taux cumulatif annuel du stock de capital privé sera un 0.44% plus élevé grâce au POI, tandis que celle correspondant au stock d'infrastructures sera un 0.94% plus élevé.
- 60) Il convient de souligner, finalement, que le taux de croissance moyen prévu pour la période 2000-2010 se trouve dans le 3.03%, légèrement supérieur aux objectifs fixés dans l'Agenda de Lisbonne. Toutefois, les objectifs de l'Agenda en matière d'emploi paraissent plus ambitieux, de sorte qu'il soit nécessaire d'effectuer de plus grands efforts dans ce terrain.

Proposition des bases de la Programmation 2007-2013

Quelle est la contribution du POI aux priorités stratégiques de Lisbonne et de Gotembourg?

- 61) La remarquable contribution du Programme avec les objectifs établis par l'Agenda de Lisbonne et la Stratégie de Gotembourg ont favorisé l'amélioration de la position relative de Castilla-La Mancha, surtout, dans le cadre des infrastructures et de l'environnement productif.
- 62) En termes financiers, la dépense programmée pour la période 2000-2004 qui est en étroit rapport avec les objectifs de Lisbonne et de Gotembourg s'élève à 2.012.191.788 Euros, ce qui entraîne autour du 90% du total. Les priorités qui reçoivent un soutien plus important sont celles relatives aux politiques de compétitivité (63%) et de cohésion sociale et emploi (18%).
- 63) Cependant, les aspects en rapport avec la Société de l'Information, l'incorporation des femmes au marché du travail et la formation des ressources humaines sont des domaines dans lesquels, à partir des résultats obtenus, on devrait faire une plus grande insistance face à l'accomplissement des objectifs de Lisbonne et de Gotembourg.

Quelle est la contribution du POI à la Stratégie Européenne pour l'Emploi?

- 64) Le POI de Castilla-La Mancha a formulé sa stratégie conformément aux objectifs de la SEE –Stratégie européenne pour l'emploi– (Haut niveau d'emploi, Qualité et productivité dans le travail et la Cohésion et l'inclusion sociale) et avec les directives dans lesquelles ceux-ci sont articulés. Tous les Axes et Fonds tiennent compte, dans une plus grande ou plus petite mesure, des objectifs de la SEE, bien que l'on observe une plus grande incidence dans les Axes 6.4 et 1, ainsi que dans le FSE et le FEDER.
- 65) En termes financiers, l'importance de la SEE est reflétée dans le fait que le 70.6% de la dépense programmée pour la période 2000-2004 a un lien clair avec certaines des directives qui articulent ces objectifs.
- 66) La ligne directrice de la SEE qui a une plus grande attention budgétaire est la 10 (faire face aux disparités d'emploi régionales), à laquelle s'adresse environ le 40% du



Programme. Le caractère transversal de cette ligne directrice fait qu'on tienne compte des facteurs tels que la dotation d'infrastructures qui, au moins de manière indirecte, influencent la génération d'emploi, plus encore dans un territoire comme celui de Castilla-La Mancha, dont les caractéristiques géographiques et démographiques requièrent d'agir en ce sens avec une plus grande intensité.

- 67) La dépense programmée qui intervient sur les lignes directrices qui tiennent en considération les collectifs les plus défavorisés (Directives 1, 6 et 7) dépasse à peine le 5% sur l'ensemble du POI, de sorte qu'ils soient considérés comme les domaines dans lesquels la contribution du Programme est la plus discrète.
- 68) Les réussites en termes de création d'emploi ont été élevées, tant ceux dérivés de la construction d'infrastructures que les résultantes de la promotion patronale et des activités de support à l'emploi et à la formation, avec des degrés d'efficacité moyenne.
- 69) On souligne les importantes réussites atteintes par les politiques de promotion patronale dans le maintien de l'emploi, avec une efficacité supérieure au 100%.
- 70) Les réussites en formation ont été élevées, avec 25.000 bénéficiaires environ. Toutefois, on n'a pas atteint les objectifs prévus dans l'incorporation de la priorité horizontale d'environnement pour la période 2000-2004, ce qui place l'efficacité de cet indicateur dans 47.33%.

Quels sont les principaux défis auxquels Castilla-La Mancha doit faire face pendant la prochaine période de programmation?

- 71) La prochaine planification doit répondre aux nécessités détectées en Castilla-La Mancha, ainsi que renforcer les occasions produites par les transformations souffertes dans la région.
- 72) La croissance naturelle de Castilla-La Mancha enregistrée pendant les dernières années a mené à placer le revenu par habitant dans le seuil du 75% de la moyenne de l'Europe à Vingt-cinq et, par conséquent, dans la limite de l'éligibilité comme région Objectif 1.
- 73) Cependant, malgré les importantes avances obtenues grâce au développement de la politique régionale, une série d'obstacles, qui sont ceux qui déterminent les défis en suspens que Castilla-La Mancha doit dépasser dans l'avenir, persistent:
 - Obstacles de caractère **social et territorial**: la dispersion géographique de la population suppose un grand coût face à la réalisation de la cohésion territoriale nécessaire de la région.
 - Obstacles en rapport avec le **modèle de croissance économique**: faible diversification de l'économie régionale et maintien d'un processus de changement structurel encore inachevé.



- Obstacles en rapport avec la **dotation de facteurs productifs**, spécialement dans la sphère de l'innovation technologique et des ressources de la connaissance.

74) Cette situation rend nécessaire de disposer de nouveaux facteurs favorables à la croissance régionale, qui se trouvent dans la base des disparités territoriales de l'UE. De tout ce qui précède, on déduit que Castilla-La Mancha a devant elle, entre d'autres aspects d'importance, la nécessité d'améliorer sa position compétitive dans son cadre territorial de référence - national, Européen et mondiale - et celle de trouver des facteurs stimulateurs de sa compétitivité.

75) Sans doute, la solidité de la future stratégie de développement sera conditionnée par l'ampleur finale du cofinancement communautaire et l'effort budgétaire régional.

Quelles devraient être les priorités fondamentales de la stratégie de développement de Castilla-La Mancha?

76) Le schéma d'objectifs prioritaires de la région devrait être dirigé, vu ses principaux défis en suspens, à promouvoir et dynamiser l'économie régionale, en favorisant le développement durable de tout le territoire, à augmenter la compétitivité du cadre productif et à renforcer les facteurs de base qui déterminent la qualité du capital humain.

77) Par conséquent, le principal point de repère stratégique du futur Plan de Développement Économique, Social et Territorial de Castilla-La Mancha devrait être celui de consolider les conditions de base déjà créées - avec une emphase dans les facteurs clef de compétitivité - pour faire de la région un espace économique et social de premier ordre en Espagne et en Europe, sur la base des caractéristiques différentielles qui sont présentées.

Quels instruments doivent être promus par le futur Programme Opérationnel pour avancer dans la réalisation de telles priorités?

78) La **compétitivité du tissu patronal** de Castilla-La Mancha, comme élan à la convergence réelle, ce qui entraîne, parmi d'autres aspects :

- Améliorer et optimiser les infrastructures de transport -réseaux commerciaux- comme facteurs clef de la compétitivité.
- Amélioration de l'adaptation de l'entreprise aux changements de l'environnement, avec une attention spéciale à l'entreprise petite et moyenne.
- Renforcer la culture patronale en matière de gestion de qualité et différenciation du produit.

79) Développement de la **Société de la Connaissance**. Pour cela on a proposé, parmi d'autres:



- Augmenter l'effort effectué dans les activités de R+D dans le but de réduire l'infraction numérique existante.
- Renforcer l'élan initial pour l'implantation effective de la Société de l'Information dans tous les domaines de l'économie.
- Fortifier le développement d'un système de science-technologie-entreprise dans lequel l'entreprise ait une participation active.

80) Améliorer **l'employabilité et l'investissement en capital humain** comme véhicule de cohésion sociale, avec une attention spéciale à l'égalité de chances. Pour sa réalisation, on établit comme nécessaire:

- Accentuer les contenus technologiques dans les programmes formatifs pour pouvoir satisfaire les demandes de qualité, en matière de ressources humaines, du système productif pendant les prochaines années.
- En matière de formation professionnelle, les activités d'insertion doivent viser à soutenir de nouvelles voies, où la réalisation de stages dans des entreprises et l'acquisition d'expérience professionnelle doivent être prioritaires.
- Définir des programmes d'initiative patronale qui incorporent des actions de formation, d'assistance technique, de consultation et d'orientation pour réduire le taux de mortalité qui se produit dans la création de nouvelles initiatives patronales.
- Renforcer l'adaptation et la stabilité de travail des personnes occupées.
- Renforcer les efforts pour l'insertion de groupes au risque d'exclusion du marché du travail : par exemple, continuer à insister pour étendre les voies légales et sociales développées par le SEPECAM, avec l'activité développée par les agents de négociation collective; surtout en termes de discrimination salariale, ainsi qu'accorder une plus grande participation à des organismes spécialisés dans ces groupes (comme les ONG) -principalement en tenant compte l'importante dispersion géographique de la région-.
- Augmenter la rentabilité des activités destinées aux femmes à travers une plus grande spécialisation, tant en matière formative que d'emploi.
- Améliorer les conditions de vie de la population plus âgée à travers programmes de transition active vers la vieillesse – étant donné le haut degré de vieillissement de la population, spécialement, dans le secteur agricole-. Par exemple, à travers programmes de formation continue des travailleurs, qui puissent permettre un prolongement de la vie active et/ou à travers la mise en oeuvre de programmes de soin des personnes dépendantes.



- Finalement, par rapport à la R+D+i, s'agissant d'une priorité dans le nouveau cadre de programmation, il sera nécessaire de mettre en oeuvre plus mesures pour renforcer la recherche et le développement technologique.
- 81) Promouvoir la **structuration du territoire** de Castilla-La Mancha, à travers activités en faveur du développement équilibré dans l'environnement rural et urbain -dotation d'infrastructures et équipements nécessaires- :
- Provision de base de services essentiels pour la société.
 - Développement endogène basé sur la création d'avantages comparatifs (tourisme rural, patrimoine culturel, économie locale...).
- 82) Favoriser une plus grande intégration du principe **d'environnement** dans toutes les activités du Programme, avec des politiques préventives -formation, investissement, etc.- et de dotation d'infrastructures pour l'optimisation des ressources.

Quel doit être le rôle des Fonds Structurels dans la stratégie de développement de Castilla-La Mancha?
--

- 83) Cette remise en question des priorités et instruments implique donner un élan à la transition depuis un modèle relativement simple de promotion économique -basé, fondamentalement, sur la dotation de facteurs productifs- à un autre plus basé sur l'innovation et sur l'investissement immatériel; sans que ceci suppose une multiplication du nombre d'instruments à mettre en oeuvre pour sa mise en pratique.
- 84) Concrètement le rôle du FEDER est considéré très important pour les priorités compétitivité, innovation et environnement.
- 85) D'autre part, le FSE s'avère essentiel en vue d'augmenter l'investissement en capital humain, l'intégration sociale et l'adaptabilité des travailleurs aux changements dans l'environnement.
- 86) Finalement, le FEADER joue un rôle fondamental pour faciliter les processus de diversification dans des secteurs ruraux, comme source alternative de revenus et emploi.